



COMMUNE DE LA CHAPELLE-PALLUAU
ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS
AFFICHAGE OFFICIEL

Conformément aux articles L 2122-12 et R 2122-1 du code général des collectivités territoriales, les résultats de l'élection du maire et des adjoints, intervenue lors de la séance du conseil municipal du 21 mars 2026, sont rendus publics.

À l'issue du vote, ont été élus :

- Maire : Monsieur Xavier PROUTEAU
- 1^{er} adjoint au maire : Monsieur Laurent PREAULT
- 2^e adjointe au maire : Madame Valérie JOLLY
- 3^e adjoint au maire : Monsieur Sylvain GAUTIER
- 4^{ème} adjointe au maire : Madame Frédérique DELORME

Le présent avis est affiché à la porte de la mairie ce jour, le 21 mars 2026, pour assurer l'information du public conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à La Chapelle-Palluau, le
21-03-2026

Le Maire : Xavier PROUTEAU

